

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

# Fonds d'actions européennes AGF

31 mars 2020



## Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

### Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2020, le rendement des parts de série S du Fonds d'actions européennes AGF (le « Fonds ») s'est établi à -16,7 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI Europe affiche un résultat de -12,4 %. Contrairement à l'indice de référence, le Fonds pourrait devoir ajuster l'évaluation des actions hors Amérique du Nord qu'il détient (à effet du 4 novembre 2019), conformément à ses politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur son rendement.

Le Fonds a réalisé une performance inférieure à celle de l'indice MSCI Europe en raison de la sélection défavorable des titres dans la finance, la consommation discrétionnaire et les services de communication. Ce résultat a tout de même été contrebalancé par une répartition sectorielle favorable, et plus particulièrement par la surpondération moyenne de la santé (16,3 % contre 14,2 %) et des technologies de l'information (7,8 % contre 6,3 %).

Sur le plan géographique, la Suisse et l'Italie ont contribué au rendement, tandis que la France, les Pays-Bas et l'Irlande ont été défavorables.

Les titres ayant contribué le plus à la performance pour la période sont Roche Holding AG, SAP SE et Novartis AG, tandis que les titres ayant nuí le plus sont Royal Dutch Shell PLC, ING Groep NV et BNP Paribas SA.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 3 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 28 M\$ au cours de la période précédente. Un rééquilibrage réalisé par un programme institutionnel s'est traduit par des rachats nets de quelque 0,4 M\$ dans le Fonds. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Le total des charges avant retenues d'impôts étrangers, commissions de courtage et autres coûts de transactions varie d'une période à l'autre essentiellement en raison de la variation de la valeur liquidative moyenne [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs

liquidatives moyennes. Les droits de garde ont diminué en raison d'une baisse de la valeur de marché du portefeuille. À l'inverse, les charges d'intérêts ont augmenté en raison de la hausse du nombre de découverts au cours de la période. L'augmentation des frais de service aux porteurs de parts et des frais d'administration s'explique par la différence entre les montants comptabilisés et les charges réelles de la période précédente. Les autres charges sont demeurées relativement stables au cours des périodes.

### Événements récents

Les marchés des actions ont poursuivi leur progression au dernier trimestre de 2019, alors qu'un rebond cyclique mondial commençait à se préciser. Ils ont continué sur cette lancée en janvier et pendant la première moitié de février 2020, battant de nouveaux records malgré l'épidémie de COVID-19 qui s'aggravait en Chine. En effet, les investisseurs ont fait abstraction des inquiétudes autour du coronavirus, l'économie mondiale montrant des signes d'amélioration par rapport au dernier trimestre de 2019.

À partir de la fin de février 2020, par contre, les investisseurs ont pris conscience des énormes risques économiques posés par la COVID-19 lorsque le virus s'est répandu hors de la Chine, notamment en Corée du Sud, en Italie et en Iran. En mars, la maladie a continué de se propager à l'échelle mondiale et a fini par s'incruster aux États-Unis et en Europe, où les cas se sont rapidement multipliés. À la fin de la période, plus de 175 000 cas d'infection avaient été confirmés aux États-Unis, le compte le plus élevé dans le monde.

Face à la crise, les gouvernements des différents pays ont graduellement imposé un confinement strict et des directives sur la distanciation sociale dans le but de ralentir la propagation du virus. Ces mesures sans précédent ont rapidement provoqué une récession, car les gouvernements ont forcé l'arrêt ou le ralentissement de l'activité économique. Avec la fermeture de presque toutes les sociétés de services, les demandes d'assurance-emploi ont augmenté à des niveaux records pendant les deux dernières semaines de la période.

Face à la crise, les marchés des actions se sont repliés à une vitesse inégalée. Après avoir atteint des sommets à la mi-février 2020, l'indice S&P 500 et l'indice MSCI Monde (tous pays) ont plongé de 34,0 % à la troisième semaine de mars, alors que l'indice MSCI Europe a chuté de 36,0 % avant de rebondir.

Les autorités ont réagi en mettant en place des mesures qui n'avaient jamais été aussi énergiques. La Réserve fédérale américaine (Fed) a pris diverses mesures, en commençant par ramener ses taux d'intérêt à zéro, puis en lançant un programme d'assouplissement quantitatif illimité qui

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., a/s du Service à la clientèle, 55, Standish Court, bureau 1050, Mississauga (Ontario) Canada L5R 0G3 ou en visitant notre site Web à [www.agf.com](http://www.agf.com) ou celui de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

comprend l'achat de valeurs du Trésor et de titres adossés à des créances hypothécaires, sans limite de montant, pour soutenir le marché des capitaux. Sur le plan budgétaire, le Congrès a approuvé une enveloppe de 2 billions de dollars américains pour faire face à la pandémie, qui permettra de fournir des prestations et du soutien entre autres aux particuliers, aux petites entreprises, aux compagnies aériennes durement touchées et aux sociétés manufacturières. En Europe, la BCE a lancé un programme de relance de 750 milliards d'euros pour répondre à la crise.

L'Europe a maintenant remplacé la Chine à titre d'épicentre de la crise de la COVID-19. Cependant, étant donné que la région est en confinement depuis quatre à six semaines et que les données semblent montrer que les régions les plus touchées sont arrivées au sommet de leur courbe, les investisseurs commencent à voir le bout du tunnel ou à tout le moins la possibilité d'une réduction des mesures restrictives. Les cours étaient déjà plus faibles en Europe qu'aux États-Unis avant la crise et, avec le recul des marchés, le gestionnaire de portefeuille croit qu'ils sont encore plus attractifs aujourd'hui. Cette situation s'explique en partie par la sous-performance des titres de valeur, qui a créé un écart de valorisation record par rapport aux titres de croissance.

La plupart des gouvernements ont mis en place des programmes de relance pour soutenir l'économie en période de confinement. Malgré tout, l'étendue des conséquences économiques ne pourra être appréciée que lorsque les pays commenceront à ramener leur économie à la normale. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les marchés boursiers restent volatils entretemps. Il y a un risque élevé que des erreurs soient commises si les mesures de relance sont supprimées trop rapidement. Les disparités habituelles entre les pays du Nord et ceux du Sud en Europe, par exemple, pourraient donner lieu à cela.

Le gestionnaire de portefeuille croit toujours aux perspectives à long terme de l'Europe, spécialement en raison des bonnes valorisations et de l'importance de la région en vue d'une reprise mondiale. Entretemps, il faut s'attendre à de la volatilité.

## Opérations avec des parties liées

Placements AGF Inc. (« PAGF ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Le Fonds a également conclu un contrat de conseils en placement avec PAGF et AGF International Advisors Company Limited (« AGF International »). AGF International agit en tant que conseiller en placement du Fonds. Aux termes du contrat de gestion et du contrat de conseils en placement, le Fonds paie des frais de gestion et de conseil, qui sont calculés selon la valeur liquidative des parts de série S du Fonds. Le Fonds a payé des frais de gestion et de conseil d'environ 311 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2020.

PAGF et AGF International sont respectivement des filiales en propriété exclusive indirecte et directe de La Société de Gestion AGF Limitée.

## Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas

vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2020 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

### Parts de série S – actif net par part<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	31 mars 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)
<b>Actif net à l'ouverture de la période<sup>1)</sup></b>	<b>9,59</b>	<b>9,94</b>	<b>10,36</b>	<b>9,11</b>	<b>10,34</b>	<b>10,00*</b>
<b>Augmentation (diminution)</b>						
<b>liée aux activités :</b>						
Total des revenus	0,14	0,40	0,41	0,49	0,38	0,25
Total des charges	(0,05)	(0,12)	(0,16)	(0,14)	(0,16)	(0,18)
Gains (pertes) réalisés	0,09	(0,68)	0,21	0,22	(1,14)	1,02
Gains (pertes) latents	(1,69)	0,13	(0,67)	1,05	0,37	(0,99)
<b>Augmentation (diminution) totale</b>						
<b>liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>(1,51)</b>	<b>(0,27)</b>	<b>(0,21)</b>	<b>1,62</b>	<b>(0,55)</b>	<b>0,10</b>
<b>Distributions :</b>						
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,37)	(0,25)	(0,27)	(0,25)	(0,15)	-
Gains en capital	-	-	-	-	(0,48)	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>3)</sup></b>	<b>(0,37)</b>	<b>(0,25)</b>	<b>(0,27)</b>	<b>(0,25)</b>	<b>(0,63)</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la clôture de la période<sup>4)</sup></b>	<b>7,71</b>	<b>9,59</b>	<b>9,94</b>	<b>10,36</b>	<b>9,11</b>	<b>10,34</b>

### Parts de série S – ratios et données supplémentaires<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes les	31 mars 2020	30 sept. 2019	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	50 239	65 285	100 269	58 848	59 360	85 519
Nombre de parts en circulation (en milliers)	6 518	6 808	10 090	5 679	6 513	8 272
Ratio des frais de gestion <sup>5)</sup>	0,57 %	0,57 %	0,59 %	0,88 %	0,89 %	0,90 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions <sup>6)</sup>	1,31 %	1,27 %	1,25 %	1,31 %	1,36 %	1,30 %
Ratio des frais d'opérations <sup>7)</sup>	0,12 %	0,22 %	0,40 %	0,22 %	0,47 %	0,97 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>8)</sup>	4,56 %	23,57 %	32,76 %	30,50 %	75,71 %	112,59 %
Valeur liquidative par part	7,71	9,59	9,94	10,36	9,11	10,34

## Notes explicatives

1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).

En vue de la comparabilité avec les périodes ultérieures, il se peut qu'un ajustement ait été apporté à la valeur liquidative totale et au nombre de parts en circulation

de la période close le 30 septembre 2015 pour tenir compte de certaines opérations, le cas échéant, ce qui ne modifie aucunement la valeur liquidative par part.

b) Les activités des parts de série S du Fonds ont commencé en janvier 2015, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres de cette série.

2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Le calcul des distributions par part ne tient pas compte des distributions de frais de gestion (voir note 5 ci-après). La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.

4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

5) Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part attribuée à cette série du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période. Le RFG des nouvelles séries est annualisé à partir de la date du premier achat externe.

6) PAGF a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Le montant de ces charges ou honoraires ainsi absorbés ou abandonnés est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut décider de mettre fin à cet avantage en tout temps.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

\* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.

## Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de conseils en placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion et de conseil mensuels, calculés selon la valeur liquidative des parts de série S du Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion et de conseil pour payer les conseils en placement et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

	En pourcentage des frais de gestion et de conseils en placement		
	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série S	1,00 %	-	100,00 %

## Rendement passé\*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

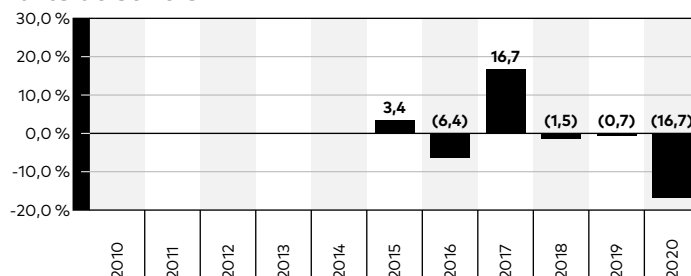
PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

### Rendements annuels

Le graphique à barres ci-après présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2019 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2020), le cas échéant, et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

## Parts de série S



Le rendement pour 2015 correspond aux résultats de la période comprise entre le 15 janvier 2015 et le 30 septembre 2015.

## Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2020

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2020.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
France	24,6
Royaume-Uni	22,9
Suisse	17,7
Allemagne	15,3
Italie	6,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,5
Irlande	3,4
Espagne	2,7
Pays-Bas	1,9

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Santé	19,3
Finance	16,6
Industrie	12,6
Biens de consommation de base	11,9
Matériaux	9,2
Technologies de l'information	8,0
Énergie	7,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,5
Consommation discrétionnaire	3,8
Services aux collectivités	3,1
Services de communication	2,6

\* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions internationales	94,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,5

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Roche Holding AG	7,4
SAP SE	5,7
Novartis AG	4,8
Siemens AG	3,8
Royal Dutch Shell PLC	3,7
BNP Paribas SA	3,6
Nestlé SA	3,6
BAE Systems PLC	3,4
Sanofi	3,2
Enel SpA	3,1
AXA SA	3,0
Danone SA	2,9
Compagnie de Saint-Gobain	2,8
TOTAL SA	2,5
GlaxoSmithKline PLC	2,3
Intesa Sanpaolo SpA	2,1
ABB Limited	2,0
Rio Tinto PLC	2,0
CRH PLC	1,9
Tesco PLC	1,9
ING Groep NV	1,9
Carrefour SA	1,9
BASF SE	1,8
Capgemini SE	1,7
Diageo PLC	1,7
<b>Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)</b>	<b>50 239 \$</b>



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

**Placements AGF Inc.**

55, Standish Court, bureau 1050

Mississauga (Ontario) L5R 0G3

Sans frais : 1 800 267-7630

Site Web : [AGF.com](http://AGF.com)

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

<sup>MC</sup> Le logo AGF et toutes les marques de commerce associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisées aux termes de licences.